

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 6 avril 2018 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1809695A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur ;

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Clarisse, Geneviève, Christelle Lemarie, épouse Rougerie, est nommée au grade d'adjudant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste d'agent de chambre mortuaire au profit du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 avril 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale, commandante et déléguée  
aux réserves de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT